



É D I T O R I A L

Chère Allonsaises, Cher Allonsais,

C'est la dernière ligne droite du mandat électoral que vous nous avez confié en mars 2014.

Vous avez pu constater depuis toutes ces années l'engagement total de l'équipe municipale et je profite de cette occasion pour remercier l'ensemble des conseillers municipaux qui m'entourent, leur présence constante et leur dévouement.

Comme je l'ai annoncé lors de mes vœux, je serai candidat pour un nouveau mandat.

Il s'agira pour nous de poursuivre les actions engagées depuis ces cinq dernières années.

Je reviendrai vers vous au mois de septembre pour faire un bilan exhaustif de l'action municipale, ses réussites, mais aussi ses échecs.

Malgré le contexte budgétaire contraint nous continuerons d'investir pour le bien-être de Tous.

Bonne lecture et soyez assuré(e)s de ma parfaite considération.

Le Maire,
Christophe IACOBBI

Mairie:

Rue Amiral de Richery 04170 ALLONS

Téléphone : +33 4 92 89 10 73 FAX: 04 92 83 10 42

Horaires
d'ouverture:

2^{ème} et 4^{ème}

Mercredi du mois

Jeu

de 9h 30

à 11h 30

8h à 12h

Site internet de la commune :

<http://allons-alpes-haute-provence.fr>

➤ La municipalité poursuit son travail pour améliorer la commune et la vie de ses habitants

● ALLONS : du passé... vers le futur... L'ancien chemin est accessible !

La première tranche du projet d'aménagement de « l'espace Barrelier » et de la mise en valeur de la Tour et de la Chapelle Saint Martin, se termine.

Recréer le chemin qui menait autrefois directement du village au site de la Chapelle St Martin (et de la Tour) est une initiative originale, décidée par le conseil municipal, qui en reliant ce nouvel espace au centre du village, fait aussi une "passerelle" entre le passé historique et l'avenir culturel du village.

Depuis le haut moyen âge jusqu'au 19^{ème} siècle ce chemin menait au village.



Fig.1 Carte de Bourras et d'Arçon 1750/1778, [Extrait du rapport de diagnostic de 2018 SRA 12817]



Pour ces travaux, la commune a bénéficié des compétences de la société « LIAUTAUD Construction (Didier et Olivier) » basée sur la commune d'Angles.

Pour le plus grand agrément des premiers randonneurs, le chemin semble d'accès facile, et surtout il représente un grand raccourci par rapport au trajet traditionnel qui passait par l'Alambic.

• Tour saint Martin, une nouvelle étape !

- Mars 2019, une nouvelle étape a été franchie pour le projet de « *La sauvegarde et la mise en valeur des ruines de la tour Saint Martin et de sa chapelle* ».
Après une première étude archéologique et historique du site, vendredi 22 mars, plusieurs artisans sont venus sur le futur chantier. Monsieur Xavier BOUTIN, l'architecte du projet, a expliqué les attentes et les contraintes des travaux à réaliser. Il était accompagné de M Erwan QUEFFELEC ingénieur des structures.
- Début avril, dans le cadre des marchés publics, la Mairie a sélectionné l'entreprise "MV2" qui va accomplir les travaux. Ces derniers ont débuté les tous derniers jours du mois de mai et devraient être terminés pour la fête du Pain.



- Lors de la visite de chantier de juin, Monsieur Vincent Buccio, directeur du service départemental de l'archéologie était présent ainsi que 2 membres du Conseil Municipal.
- L'étude historique réalisée par Alice PRADELLES (historienne et médiatrice du patrimoine) a porté sur la tour et sa chapelle mais aussi plus largement sur l'histoire du village d'Allons et de sa région proche. Considérant de l'importance de connaître le patrimoine de la commune, la municipalité a décidé de publier à tous les résidents cette étude.
- Des panneaux informatifs seront installés sur le site.

• Allons investit concrètement pour la biodiversité

La Municipalité d'Allons avec l'aide du Parc Naturel Régional du Verdon et l'aide financière de la société « L'Occitane », vient de terminer la deuxième tranche de plantations d'arbres fruitiers.

54 arbres ont été ainsi **plantés !**

Pour rappel, cette dernière opération s'est effectuée sur le verger conservatoire de la Commune ("espace Barrelier") avec des plantations de variétés anciennes.

Et bientôt ... un hôtel à abeilles enrichira encore plus cet espace communal, et pourquoi pas une nouvelle opération « arbres fruitiers » !



• Acquisitions immobilières

➤ Acquisition d'un bien appartenant à Mme GULLIANI

Le conseil Municipal a adopté une délibération confiant à Monsieur le Maire de procéder à l'acquisition d'un appartement situé dans l'immeuble « le Château ».

Il s'agit d'un appartement d'une surface de 49 m² destiné à la location.

L'acquisition pour un montant de 33600€ bénéficie d'une subvention de 30 % de la Région SUD Provence Alpes Côte d'Azur et le solde sera emprunté sur 25 ans à un taux de 1,17%.

Cette acquisition permettra à la commune de bénéficier d'une rentrée d'argent.

➤ Acquisition de locaux appartenant à M. Joël GOLFARD

Le conseil Municipal a adopté une délibération confiant à Monsieur le Maire de procéder à l'acquisition de locaux et d'une cave située dans l'immeuble « le Château ».

La cave sera mise à la disposition du comité des fêtes pour le stockage du matériel. Ce qui libèrera de la place pour faire un local technique (douche et sanitaire) pour l'ouvrier communal.

En 2019, des changements vont avoir lieu en matière de gestion des déchets à Allons, afin de faire face économiquement et écologiquement aux nouvelles consignes de tri étendues. Ces changements se déclineront sous 3 aspects :

- **Des points de collectes réaménagés et optimisés**
- **Un schéma de ramassage uniformisé**
- **Une collecte regroupée**

☞ Des conteneurs de volume plus importants vont remplacer les bacs à roulettes. Pour cela, il faudra soit réaménager les points de collecte existants, soit supprimer ou déplacer certains points.

Les travaux d'aménagement vont s'échelonner de mai à octobre 2019.

Les nouveaux conteneurs, de type colonne aérienne, seront livrés entre octobre et novembre dans la commune, et rentreront en service le 1er décembre 2019.

☞ Pour les habitants d'Allons, les habitudes de tri seront légèrement modifiées : la collecte spécifique du **papier** (conteneur bleu) va disparaître **à partir du 1er décembre** ; les journaux, magazines, papiers et enveloppes se mettront donc dans le **conteneur JAUNE**, avec l'ensemble des déchets triés.

Ainsi, le tri sera simplifié, et effectué partout dans la CCAPV de la manière suivante:

- **le verre** dans les **conteneurs à verre VERTS**,
- **les ordures ménagères** dans les **conteneurs dédiés GRIS**,
- et les **autres déchets (tri, emballages et papiers)** dans les **conteneurs JAUNES**.

Une carte interactive qui vous permet de savoir où seront implantés les points d'apport volontaire est accessible sur le site internet de la CCAPV, rubrique environnement – gestion des déchets.

☞ A partir du 1er décembre 2019, la gestion de la collecte des déchets sera confiée intégralement au **Sydevom 04**, organisme public départemental, qui implantera pour l'occasion une plateforme délocalisée basée à Saint André les Alpes.

L'objectif pour la CCAPV est la maîtrise des augmentations liées au coût de la collecte (coût de traitement des déchets, charges en personnel, coût de l'essence, etc...) et à l'augmentation de la **TGAP**.

PENSEZ-Y : Pour vous aider à alléger encore plus le volume de vos ordures résiduelles, pensez aux déchetteries et au compostage !

☞ Les déchetteries proposent des partenariats proposant de valoriser ou de traiter de manière respectueuses de l'environnement vos déchets spécifiques : piles, ampoules, meubles, textiles, produits dangereux, huiles diverses...

☞ Pour le compostage, la CCAPV vous accompagne également, en proposant des composteurs domestiques, faciles à transporter et à mettre en place et avec peu d'emprise au sol une fois monté (environ 1m sur 1 m). Ces composteurs sont à votre disposition dans les déchetteries du territoire, à un tarif en deca des composteurs du commerce.

La plupart des déchets alimentaires peuvent être déposés dans un composteur, mais pas seulement ! déchets verts, de tontes, cartons non traités...

Après quelques mois, les déchets deviendront un compost permettant d'enrichir naturellement vos plantations extérieures et intérieures sans frais !

Pour rappel, les horaires d'ouverture des plus proches déchetteries sont les suivantes :

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
LA MURE ARGENS Tél : 04 92 83 07 48						9h - 12h
	13h 30 - 17h 30					
						13h 30 - 17h 30
	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
THORAME BASSE Tél : 06 75 22 56 67	9h - 12h		FERMÉ	9h - 12h		

➤ **Allons, un long chantier ... tout en douceur !**

Du 18 Septembre 2018 au 18 Avril 2019, des travaux dans les rues du village sont venus perturber la quiétude des Allonsais. De mystérieux signes cabalistiques multicolores sont apparus sur le sol, puis des camions, des engins variés, des ouvriers (au demeurant fort sympathiques) ont envahi la rue du Vergeroun, le Boulevard et la rue Amiral de Richery, creusant des tranchées un peu partout.

• **Mais de quoi s'agissait-il exactement ?**

Suite à une décision de la Municipalité le réseau d'eau potable devait être refait à l'entrée du village et des compteurs d'eau posés dans les maisons riveraines. A la demande de la Municipalité, le Syndicat d'électrification 04 (SDE04) et l'opérateur orange se sont donc accordés pour enfouir les câbles électriques et téléphoniques dans la tranchée creusée pour les tuyaux d'eau.



• **Et pratiquement, ça consiste en quoi ?**



➤ L'entreprise SOBECA, mandatée par le SDE04, a creusé des tranchées et y poser des tuyaux pour l'eau (*les PEHD ou tuyaux en polyéthylène à haute densité noirs*), des réservations pour les câbles électriques (*les tubes en plastique rouge*) et pour les fils téléphoniques (*les tubes en PVC gris*). Ainsi, le "cordon ombilical" qui relie chaque habitation aux trois impératifs de la civilisation technique moderne aura un unique cheminement.

Bref, un sacré travail, d'autant que, pour éviter de couper la circulation, les ouvriers ont pris soin de ne laisser ouvertes les tranchées traversières qu'un minimum de temps, et d'y poser des plaques métalliques permettant le passage des véhicules.

➤ Au final, ce long chantier aura permis d'enfouir 140 mètres de tuyaux d'eau, de câbles électriques, et de câbles téléphoniques, et de poser 6 compteurs d'eau. Cet enfouissement protégera le réseau d'eau du gel (enfoui à environ 1,30 m). Les câbles électriques et téléphoniques seront à l'abri du vent, de la pluie, de la neige et de la glace, ce qui évitera bien des pannes.

Par ailleurs (après le passage des télécoms), 8 poteaux en bois, 2 poteaux en ciment, et des accrochages de façades seront supprimés, ce qui contribuera grandement à améliorer l'esthétique des rues du village.

L'eau, l'électricité, les téléphones et ordinateurs ont bénéficié d'améliorations techniques, et d'une sécurisation contre les intempéries, et le village d'un embellissement certain, voilà les bénéfices majeurs obtenus à la fin de ce long chantier (financé par la SDE04, la Mairie, et le Département).

Le prochain chantier prévu sera la rénovation du revêtement de la rue de la Forge, et il inclura la pose de compteurs d'eau pour les habitations riveraines.

	12 juillet 2019	Boules & Frites (Association Les Estubés Allons)
	3 août 2019	Fête du pain (Association Les Estubés Allons & la Mairie)
	17 août 2019 de 15 h à 18 h	Fête de la bibliothèque (Bibliothèque d'Allons et CCAPV)
	29 août 2019 à 17 h	Loto (Association Les Estubés Allons)
	30 - 31 août et 1^{er} septembre 2019	Fête patronale du village (Comité des fêtes)
	4 octobre 2019	Sortie à Vintimille (Association Les Estubés Allons)

<p>LE CONSEIL MUNICIPAL</p>	DIRECTEUR DE LA PUBLICATION:	Christophe IACOBBI
	RÉDACTEUR:	Jean-Marie PAUTRAT
	ONT PARTICIPÉ À CE NUMÉRO:	Serge et Danielle GUICHARD Jean- Christophe POTTIN
	CRÉDITS PHOTOS & ILLUSTRATIONS:	Myriam BOETTI Jean- Marie PAUTRAT Jean- Christophe POTTIN
	IMPRESSION:	Arc en Ciel (Digne les Bains)